

NOM PRENOM
XXXXX

30 juin 2007

Club Internet
Service Après-Vente
11 r Cambrai 75927
PARIS CEDEX 19

Objet : Lettre recommandée de mise en demeure avec AR

Messieurs,

Suite à plusieurs relances téléphoniques et mail en date du 28 mai 2007, je constate malheureusement que votre société n'a toujours pas réglé mon problème de connexion à internet (ticket 2046565-1180421946), **ce problème étant une coupure physique de ma ligne téléphonique située avant le premier boîtier de relais France Telecom.**

Je vous mets en demeure de me reconnecter au service, en invoquant votre responsabilité contractuelle (art.1147 du Code civil).

Si la mise en demeure n'est pas respectée, vous serez saisi au Tribunal d'instance. Je demanderai

- une remise en état du service,
- une astreinte en cas de dépassement
- et le versement de dommages-intérêts.

Si dans un délai de quinze jours à compter de cette date, vous ne vous êtes toujours pas acquitté de votre obligation, je saisis la juridiction compétente afin d'obtenir les réparations demandées.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées

André